



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Manque d'effectif de police et de gendarmerie en activité réelle dans l'Eure
Question écrite n° 16765

Texte de la question

Mme Christine Loir alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer concernant le manque d'effectif de police et de gendarmerie en activité réelle dans l'Eure. Selon l'Insee, il y a aujourd'hui en moyenne 34 policiers et gendarmes pour 10 000 habitants en France. Au sein du département de l'Eure, on en compte seulement 21 pour 10 000 habitants alors que des départements comme la Creuse en compte 38 pour 10 000 habitants. Cette disparité flagrante met en lumière une inégalité de répartition du nombre de postes en fonction des départements. Si une adaptation des effectifs en fonction des besoins est nécessaire, il est évident qu'un département comme l'Eure, confronté à une augmentation dramatique de l'insécurité, notamment dans ses villes de taille moyenne, est sous-doté en forces de l'ordre. Cependant, au-delà du nombre de postes officiellement établi, le problème réside également dans le fait que de nombreux agents comptabilisés par les statistiques ne sont pas réellement présents sur le terrain. Prenons l'exemple de la commune de Vernon, qui compte environ 25 000 habitants et dispose de 43 agents en activité. Au quotidien, ce sont seulement 33 agents qui sont réellement présents sur le terrain, dont deux policiers adjoints qui n'ont donc pas vocation à rester sur le site. La principale raison en est les arrêts maladie de longue durée, souvent liés à la pression croissante due à l'augmentation de l'insécurité, au manque de soutien des autorités et à une détérioration générale des conditions de travail. À ces arrêts s'ajoutent les départs en mutation dérogatoire ou les affectations en dehors du département, qui se multiplient. Toutes ces raisons obligent les commissariats à adapter leur travail, à prendre plus de risques et à contraindre les agents à effectuer le travail de deux personnes. Cette situation entraîne inévitablement une augmentation du risque de *burn-out* et donc d'arrêts maladie. Ce problème n'est pas spécifique à Vernon, mais est ressenti dans l'ensemble du département. C'est pourquoi Mme la députée alerte M. le ministre sur la nécessité de revoir la façon dont les postes nécessaires sont comptabilisés par zone. Il est impératif de prendre en compte ces problèmes et de trouver des solutions rapidement afin de soutenir efficacement les forces de l'ordre dans leur travail.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Loir](#)

Circonscription : Eure (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16765

Rubrique : Police

Ministère interrogé : [Intérieur et outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [2 avril 2024](#), page 2533

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)